INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 17 novembre 2022**

**INFOS MACRO**

* Les marchés européens ont fini dans le rouge sous la pression des taux longs. L'indice CAC 40 a reculé de 0,47% à 6 576,12 points tandis que l'EuroStoxx50 a perdu 0,23% à 3 874,01 points. Même motif, même punition pour la Bourse américaine où le Dow Jones reculait de 0,45% vers 17h30.
* Les statistiques économiques continuent de donner une image contrastée de l'économie américaine.
* 222 000 inscriptions au chômage ont ainsi été enregistrées la semaine dernière aux Etats-Unis, soit moins qu'attendu par le consensus, 225 000, et que la semaine précédente : 226 000. En revanche, l'indice manufacturier de la Fed de Philadelphie est tombé à - 19,4 en novembre, à comparer avec un consensus de -6,2 et -8,7 en octobre.
* En hausse ce matin, les taux longs ont accru leurs gains en début d'après-midi à la suite de l'intervention du président de la Fed de Saint-Louis, James Bullard. " Le taux directeur n'est pas encore dans une zone qui peut être considérée comme suffisamment restrictive " a-t-il ainsi déclaré. Avant d'ajouter que " jusqu'à présent, le changement d'orientation de la politique monétaire ne semble avoir eu que des effets limités sur l'inflation observée ".
* Dans la présentation accompagnant ses remarques et consacrée à la règle de Taylor, un slide suggère que la Fed pourrait avoir à relever ses taux dans une fourchette de 5% à 7% étant donné la situation économique. A l'heure actuelle, les marchés intègrent désormais un taux directeur de la Fed à 5%/5,25% au second trimestre 2023, selon le CME FedWatch Tool.
* Conséquence de ces déclarations, le rendement du 10 ans américain gagnait plus de 9 points de base à 3,78%. Il avait fortement reculé ces dernières jours après des données rassurantes sur l'inflation par rapport à un plus haut 2022 à 4,325%.
* Suite à la présentation du budget britannique austère, la livre perdait du terrain jeudi. En début d'après-midi, elle perdait 0,95% à 1,1801 dollar. Le ministre des Finances britannique, Jeremy Hunt, a confirmé ce jour des hausses d'impôts et de taxes et un contrôle accru de la dépense publique pour redresser les finances du Royaume-Uni, dont le budget affiche un déficit de 55 milliards de livres. "Le Royaume-Uni, comme d'autres pays, est maintenant en récession", a affirmé Jeremy Hunt lors de cette présentation.

" La polarisation de l'environnement politique national et l'imprévisibilité accrue des politiques pourraient compromettre les efforts d'assainissement budgétaire, notamment en raison des fortes pressions sociales et politiques sur les dépenses publiques " a prévenu Moody's.

* Le prix du blé recule de 2,4% à 7,97 dollars le boisseau (27 kg environ) grâce au renouvellement de l’accord sur les exportations de céréales ukrainiennes. " Je me félicite de l'accord conclu par toutes les parties pour poursuivre l'initiative sur les céréales de la mer Noire afin de faciliter la navigation en toute sécurité des exportations de céréales, de denrées alimentaires et d'engrais en provenance d'Ukraine " a déclaré le secrétaire générale de l'ONU, António Guterres.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a également indiqué ce matin sur Twitter que l'accord sur les céréales serait prolongé.

* Malgré des mesures de soutien public importantes, les véhicules électriques ont représenté seulement 10 % des ventes neuves en 2021, alors que l’objectif est de passer à 100 % en 2035. Dans sa note d'analyse, France Stratégie, institution rattachée au Premier ministre, précise qu'" à l'usage, un véhicule électrique est moins onéreux qu'un véhicule thermique, même avec des prix élevés de l'électricité, mais le surcoût à l'achat demeure important avec plus de 15 000 euros pour le segment B (voitures parfois dites " citadines ").

Selon les véhicules et les ménages, les dispositifs en vigueur considérés (bonus écologique, prime à la conversion, aide à l'installation d'une borne de recharge et taxe malus sur les émissions de CO2) compensent 50 % à 100 % de ce surcoût.

La rentabilité du choix d'un véhicule électrique, relativement à un véhicule thermique, est ainsi immédiate pour un modèle d'entrée de gamme acheté par un ménage très modeste, ou pour un SUV C pour l'ensemble des ménages. Elle est plus longue, six ans pour l'achat d'une citadine par un ménage non modeste.

Les aides actuelles à l'achat d'un véhicule électrique représentent un coût à la tonne de carbone évitée élevé.

La planification des politiques publiques d'accompagnement des ménages pourrait s'appuyer sur un ciblage plus fin du bonus écologique, notamment en le restreignant aux véhicules électriques de petite taille ; un durcissement du malus sur les émissions et sur le poids, avec notamment pour ce dernier son extension aux véhicules électriques et un accompagnement spécifique pour les ménages modestes. Ces derniers sont surtout positionnés sur le marché de l'occasion où l'offre électrique est limitée (par exemple par des formules de leasing).

Un cadrage des anticipations sur le prix de l'électricité et la disponibilité des recharges est aussi évoqué, car l'incertitude en la matière peut être un frein contrecarrant les incitations financières, comme le montre la part de l'électrique dans les ventes, qui aujourd'hui n'est pas à la hauteur de sa rentabilité relative.

* Le taux d’inflation annuel de la zone euro s’est établi à 10,6% en octobre 2022, contre 9,9% en septembre, a indiqué Eurostat, l’office statistique de l'Union européenne. Il avait été annoncé initialement annoncé à 10,7% et les économistes anticipaient la confirmation de cette estimation. Un an auparavant, il était de 4,1%. Le taux d’inflation annuel de l’Union européenne s’est établi à 11,5% en octobre 2022, contre 10,9% en septembre. Un an auparavant, il était de 4,4%.

**SOCIETES**

* La tension sur les taux s'est propagée en Europe au bénéfice des valeurs bancaires, qui ont largement dominé l'indice CAC 40. En revanche, les résultats 9 mois de Bouygues ont entraîné un repli de l'action.
* Bouygues accuse un repli de 4,89% à 28,99 euros après avoir dévoilé des chiffres en ligne sur les neuf premiers mois de l'année. L'entreprise enregistre une hausse de 4% des revenus en comparables sur la période, tirée par ses ventes à l'international dans les travaux routiers et les infrastructures ferroviaires. Le résultat net de Bouygues à fin septembre ressort en baisse à 537 millions d'euros contre 807 millions d'euros. Il intègre cette année un résultat non courant de -106 millions d'euros comprenant essentiellement les coûts relatifs aux opérations de fusions & acquisition.

Le résultat opérationnel courant a augmenté de 5,8% à 1,207 milliard d'euros. La marge opérationnelle courante est stable à 4,1%.

Les rentabilités de Bouygues Construction, TF1 et Bouygues Telecom s'améliorent. Celle de Colas est pénalisée par l'effet dilutif de l'inflation.

Le chiffre d'affaires a atteint 29,7 milliards d'euros, en hausse de 8%. À périmètre et change constants, il a progressé de 4%. "Cette hausse traduit la dynamique positive de la quasi-totalité des métiers, et tout particulièrement celle de Colas " a commenté le groupe industriel.

* La Française des Jeux (FDJ) perd 0,31% à 35,29 euros. L'opérateur tient ce jeudi sa Journée Investisseurs 2022, et dans ce cadre a confirmé ses objectifs 2022, relevés à la mi-octobre. La société anticipe une hausse du chiffre d'affaires de plus de 8% et un taux de marge d'Ebitda de l'ordre de 24%. FDJ vise par ailleurs une stabilité de son taux de marge d’Ebitda en 2023 par rapport à 2022. La société précise que ses objectifs 2025 sont confortés.

FDJ cible une croissance annuelle moyenne 2022-2025 du chiffre d'affaires dans le haut d'une fourchette comprise entre 4 % et 5 %, un taux de marge d'Ebitda supérieur à 25 % en 2025 et un taux de conversion de l'Ebitda en cash-flow libre 2022-2025 toujours supérieur à 80 %. La société table aussi sur un taux de distribution du résultat net du groupe FDJ compris entre 80 % et 90 %.

Le groupe a profité de sa journée investisseurs pour confirmer l'acquisition du groupe ZEturf, opérateur de paris hippiques en ligne et de paris sportifs en ligne sous la marque ZEbet.

Les deux sociétés étaient entrées en négociations exclusives le 19 septembre. La finalisation de cette transaction devrait intervenir au second semestre 2023, précise FDJ dans un communiqué. Le temps d'obtenir le feu vert de l'Autorité de la concurrence.

Le groupe met la main sur un groupe fort d'une centaine de collaborateurs et qui a réalisé un chiffre d'affaires de près de 50 millions d'euros en 2021.

Ce rachat permet aussi à la FDJ d'ouvrir plusieurs autres portes. A commencer par celle du monde du pari hippique grâce à l'acquisition du deuxième acteur du turf français.

* Après avoir consulté au cours des derniers jours l’avis d'une grande majorité de ses actionnaires et de la communauté financière concernant la perception de son activité de modération de contenu, Teleperformance (-1,05% à 216,60 euros) annonce avoir décidé de se retirer du segment le plus offensant de cette ligne de services.

Teleperformance reste convaincu que l'activité de modération de contenu (Trust & Safety) est un service essentiel de première intervention visant à protéger l'ensemble de la société dans le monde digital et qu'elle est l'une des rares entreprises au monde à pouvoir fournir ce service de manière professionnelle à l'échelle mondiale, en appliquant les normes les plus élevées en matière de sécurité et de bien-être des employés.

Teleperformance est également fier de ses employés engagés dans ce service essentiel. Cependant, en tant qu'entreprise cotée en bourse qui a toujours tenu compte de l'opinion de ses actionnaires, Teleperformance a décidé que se retirer du segment le plus offensant de son activité de modération de contenu était la décision la plus adéquate.

Teleperformance s'associera avec ses clients pour trouver des alternatives appropriées à ses activités actuelles dans cette ligne de services, tout en renforçant l'attention portée à la sécurité et au bien-être des collaborateurs. Le groupe ne signera plus de nouveau contrat de ce type.

Le titre du gestionnaire de centres d'appels pour les entreprises , après avoir enregistré quatre jours de fortes hausses suite à sa spectaculaire chute boursière intervenue le 10 novembre, a enregistré ce jeudi sa deuxième séance consécutive à la baisse.

* Cabasse, société française d’audio haute-fidélité de luxe et filiale de Cabasse Group, a annoncé le lancement d’une augmentation de capital à l’occasion de son introduction en Bourse en vue de l’inscription de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris. Cette opération d’un montant cible de 1,5 million d'euros avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public peut être porté à 1,7 million d'euros en cas d’exercice intégral de la clause d’extension.

Des engagements de souscription ont été reçus à hauteur de 1,1 million d'euros, soit 75% de l'offre d'actions nouvelles sur la base du prix de l'offre, garantissant la réalisation de l'opération.

Cette augmentation de capital est proposée au prix de 9,42 euros par action nouvelle, prix identique à celui de la distribution en nature des actions de la filiale Cabasse aux actionnaires de Cabasse Group, correspondant à la valeur comptable des titres Cabasse dans les comptes de Cabasse Group au 30 juin 2022, soit une valorisation de la société de 9,7 millions d'euros.

" Afin d'accélérer notre conquête sur le marché mondial du Luxury Wireless Home Audio, nous souhaitons profiter de cette introduction en Bourse pour renforcer les ressources financières de la société à travers une augmentation de capital par offre au public. Cette opération va également permettre d'ouvrir plus largement le capital de Cabasse à de nouveaux investisseurs, institutionnels et individuels. " a déclaré le PDG, Alain Molinié.

* Groupe automobile multinational franco-italo-américain, Stellantis (-0,76% à 14,13 euros) a annoncé l’acquisition d’aiMotive, développeur hongrois de logiciels de conduite autonome et de systèmes d’intelligence artificielle avancés. Cette acquisition permet à Stellantis de consolider ses technologies fondamentales d'intelligence artificielle et de conduite autonome, d'élargir son vivier de talents internationaux et de dynamiser le développement à moyen terme de sa nouvelle plateforme STLA AutoDrive. Les détails financiers de la transaction n'ont pas été pas dévoilés.

aiMotive opèrera comme une filiale de Stellantis, préservant ainsi son indépendance et sa culture de start-up. Basée à Budapest, en Hongrie, la start-up possède des bureaux en Allemagne, aux États-Unis et au Japon, avec plus de 200 collaborateurs hautement expérimentés dans le monde, et notamment des ingénieurs spécialisés dans l'intelligence artificielle et la conduite autonome.

Le portefeuille de produits high-tech d'aiMotive est axé sur quatre domaines clés en lien avec l'intelligence artificielle et la conduite autonome : aiDrive (suite logicielle intégrée pour la conduite autonome), aiData (un Data tooling dédié et opérations d'intelligence artificielle), aiWare (expertise et propriété intellectuelle pour les micropuces en silicium), aiSim (simulation software pour le développement de la conduite autonome).

László Kishonti, fondateur d'aiMotive, continuera d'assumer ses fonctions de CEO. Il continuera à vendre à d'autres partenaires trois domaines de son portefeuille actuel de produits technologiques.

Les équipes software du groupe Stellantis développent déjà les trois nouvelles plateformes technologiques (STLA Brain, STLA SmartCockpit, STLA AutoDrive) qui seront déployées à grande échelle sur les quatre nouvelles plateformes de véhicules STLA (STLA Small, STLA Medium, STLA Large, STLA Frame) à compter de 2024.

La stratégie software de ce groupe né de la fusion entre PSA et FCA devrait générer environ 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel supplémentaire d'ici la fin de la décennie, dans le cadre des objectifs ambitieux du plan stratégique Dare Forward 2030, soutenus par un investissement de 30 milliards d'euros dans l'électrification et le software. L'expertise de pointe d'aiMotive et son âme de start-up permettra au groupe autombile d'atteindre encore plus rapidement les objectifs de ce plan. "

La finalisation de cette acquisition est soumise aux conditions habituelles de clôture, incluant le respect des lois antitrust.

**ANALYSE**

A une semaine de la publication par la Commission européenne de son analyse des budgets 2023 des Etats membres (et des risques de déséquilibres macroéconomiques), Valdis Dombrovskis appelle les Vingt-Sept à la modération des dépenses publiques au moment où la Banque centrale européenne resserre les conditions de crédit.

« Les politiques monétaire et budgétaire ne doivent pas être en contradiction », insiste le vice-président exécutif de la Commission européenne, qui chapeaute les questions économiques, dans un entretien à plusieurs titres économiques dont « Les Echos ». « Si les Etats membres poursuivent des politiques de relance de grande ampleur, cela alimentera l'inflation, ce qui accentuera le resserrement monétaire, ce qui à son tour réduira l'espace budgétaire pour les Etats membres », prévient l'ancien Premier ministre letton.

L'examen des budgets de 2023, alors que les règles du Pacte de stabilité sont encore suspendues jusqu'à la fin de l'an prochain, ne l'a pas convaincu. « Les choses ne vont pas vraiment dans la bonne direction puisque 70 % des mesures nationales en soutien aux ménages et aux entreprises contre l'inflation ne sont pas ciblées. Elles sont coûteuses sans apporter d'aide aux groupes qui en ont le plus besoin ». Il a particulièrement en ligne de mire les réductions des accises sur l'essence et le diesel. « Ces mesures ne sont pas ciblées et envoient le mauvais signal au moment où l'on veut économiser l'énergie et nous éloigner des fossiles ».

Pour alléger les factures énergétiques des ménages, le vice-président de la Commission estime plus efficace de subventionner une partie de la consommation, celle qui correspond aux besoins de base, et de facturer la consommation additionnelle au prix de marché. C'est le système choisi par l'Allemagne.

Le message de modération budgétaire de Valdis Dombrovskis s'adresse en priorité aux Etats membres les plus endettés. Six d'entre eux affichent actuellement une dette publique supérieure à 100 % du PIB, dont la France. « Si l'on veut être sérieux en matière de coordination économique, un ajustement est nécessaire », estime-t-il.

La Commission s'active aussi sur le front commercial. Alors que les Etats-Unis ont pris des mesures de soutien au verdissement de leur économie qui se révèlent discriminatoires à l'égard des entreprises européennes (avec des conditions d'assemblage aux Etats-Unis pour l'obtention des subsides), Valdis Dombrovskis est engagé dans un dialogue animé avec Washington. « Nos Etats membres dans l'UE aussi ont des dispositifs de primes aux véhicules électriques par exemple, mais elles ne sont pas discriminatoires. En septembre, la voiture la plus vendue en Allemagne était une Tesla ! », remarque Valdis Dombrovskis.

Le sujet ne porte pas que sur l'industrie automobile, mais aussi sur nombre d'autres technologies « vertes ». Le vice-président réclame « le même traitement pour l'UE qu'ont le Mexique et le Canada », sachant que le Japon et la Corée du Sud expriment les mêmes inquiétudes que l'Europe. Bruxelles espère pouvoir approfondir le dialogue lors de la prochaine réunion du forum transatlantique Trade and Technology Council (TTC) à Washington, début décembre. « Plus de concurrence, c'est aussi un moyen de favoriser les meilleures technologies et aux meilleurs prix », argue Valdis Dombrovskis.

En parallèle se poursuivent les négociations vers de nouveaux accords commerciaux dans le monde. Les traités avec le Chili et le Mexique semblent presque mûrs. L'élection de Lula à la présidence du Brésil permet d'envisager une relance de l'accord Mercosur avec Brasília, Buenos Aires, Asuncion et Montevideo. Le dossier australien avance lui aussi, alors que les discussions sont à un stade plus précoce avec l'Inde et l'Indonésie.

« Il y a du côté européen un nouveau sentiment d'urgence sur ce front, car il y a la volonté de diversifier nos débouchés et notre approvisionnement en ressources critiques », explique Valdis Dombrovskis. Parmi ces ressources, les métaux et terres rares. L'UE, échaudée par sa dépendance au gaz russe, ne veut pas se retrouver dans une situation similaire avec la Chine. En parallèle à une diversification de l'approvisionnement, Bruxelles prépare aussi un texte sur une stratégie d'exploitation minière sur le territoire de l'UE. « Les deux éléments sont complémentaires », assure-t-il.

**L’AGENDA DU 18 novembre 2022**

**16h00 aux Etats-Unis**
Ventes de logements anciens en octobre